

# FOL 74

Projet Pédagogique  
Accueil périscolaire & extra-scolaire  
St Jeoire en Faucigny



**SAINT-JEOIRE**  
EN - FAUCIGNY



Amandine LATORRE  
Coordinatrice Service Animation  
Mairie de Saint-Jeoire  
FOL 74

## Sommaire

Présentation succincte de la FOL74	p.2
Le service animation de la mairie de Saint-Jeoire	p. 3
Reprise d'initiative associative	p. 3
Objectifs généraux	p. 4
Objectifs opérationnels	p. 4
L'équipe d'encadrement	p. 5
Les horaires	p. 7
Une journée type	p. 7
Les déplacements	p. 7
La responsabilité	p. 8
L'hygiène et l'alimentation	p. 8
L'entretien des locaux	p. 9
Les locaux et le matériel	p. 9
Les activités	p. 10
Le budget	p. 11
La communication	p. 11
L'évaluation	p. 11

## Présentation succincte de la FOL 74

Mouvement d'Éducation Populaire, ses actions trouvent leurs fondements dans les idéaux de Jean Macé et de la Ligue de l'Enseignement : promouvoir la démocratie par l'éducation et la culture ; favoriser sous toutes ses formes le progrès de l'éducation laïque, et ainsi assurer à tous les hommes, la liberté de pensée, la liberté d'expression, l'épanouissement le plus large de leur personne, de permettre le développement d'une démocratie laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.

La Fédération des Œuvres Laïques, fondée en 1929, a pour but, au service de l'idéal laïc, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit.

Dans le cadre de son projet associatif, la fédération a défini les priorités suivantes :

- Agir en faveur de l'enfance, la jeunesse et des familles sur les bases d'une démarche d'éducation populaire et d'ouverture à tous ;
- Promouvoir des actions éducatives, sociales, culturelles qui participent à l'éducation et la formation des enfants et des jeunes, répondant aux besoins sociaux de notre société ;
- Développer des partenariats avec les associations et collectivités territoriales, afin de mener à bien ses objectifs et la promotion de toute action socio-éducative, culturelle, sportive, artistique, intellectuelle, de formation ;
- Incrire son action dans une démarche laïque et d'ouverture à tous, d'éducation contre toutes les discriminations, et d'éducation au respect de l'environnement.

La FOL 74 accompagne techniquement et pédagogiquement et agit pour près de 400 associations affiliées et 80 collectivités sur le département de la Haute-Savoie, elle a créé un centre de ressources:

- ✓ Le service paie / comptabilité pour les associations pour les aider dans la partie sociale et administrative (comptabilité, fiches de paie, droits du travail)
- ✓ La partie affiliation afin de pourvoir accéder à une assurance adaptée, des ressources pédagogiques et techniques
- ✓ L'espace formation pour répondre aux besoins de formation des animateurs, des élus des associations et des collectivités (Apprentissage, CPJEPS, BPJEPS, BAFA, BAFD, formations des élus, formations juridiques et techniques, gestion financière...)
- ✓ Un espace pour permettre l'engagement des jeunes (service civique, juniors associations et programme européen Erasmus de la Haute-Savoie)
- ✓ Des ressources pédagogiques (expositions, spectacles vivants, jeux éducatifs, numérique...) pour alimenter et développer les projets pédagogiques des structures.
- ✓ Une expertise dans la mise en place d'accueils éducatifs en direction de différents publics (crèches, centre de loisirs, séjours de vacances, secteur jeunes, EVS, animations...).

## Le service animation de la mairie de Saint-Jeoire

La mairie de Saint-Jeoire et la FOL 74 partagent une convention depuis 2014 pour promouvoir des actions éducatives sur le territoire. Le poste de coordinateur a été créé avec la réforme des rythmes scolaires et la mise en place des TAP : temps d'activités périscolaires. La municipalité avait souhaité simultanément mettre en place un conseil municipal des jeunes et un conseil des seniors. 9 ans plus tard, les rythmes scolaires ont disparu mais bien d'autres dispositifs ont trouvé leur public sur la commune :

- Accueil de loisirs périscolaire et extra-scolaire
- Temps de pause méridienne à l'école primaire publique
- Aide aux devoirs pour les élèves du CE1 à la 3ème
- Foyer des jeunes le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires
- Séjour vacances en été pour les ados
- Animations scolaires sur des semaines à thèmes comme la semaine du goût en octobre et les semaines d'éducation contre les discriminations et le racisme en mars (ateliers d'écriture sur les cartes de la fraternité, théâtre-forum, expositions...)
- Conseil municipal des jeunes
- Conseil des seniors dont le café du lundi de 13h30 à 16h30 en parallèle de l'atelier couture
- Animations événementielles : forum des associations, octobre rose
- Service scolaire : agents d'entretien & ATSEM

Vous retrouverez en pièce-jointe le projet éducatif du service animation qui détaille nos principes éducatifs et nos différentes actions.

## Reprise du projet éducatif et du projet pédagogique de l'accueil périscolaire « La Péribambelle – Catherine Le Guen »

L'accueil périscolaire a pendant longtemps été géré par une association de parents d'élèves. Elle a souhaité cesser cette gestion début 2022. La mairie de Saint-Jeoire a missionné la FOL74 pour reprendre l'initiative associative et assurer une offre de service de qualité aux familles. L'accueil périscolaire a pour objectif de faciliter l'organisation de la vie de famille en complément du temps scolaire. C'est un lieu où se mêlent plaisir, jeu et partage dans le respect des valeurs démocratiques. Il se veut accessible à tous, supposant des horaires et tarifs qui répondent aux besoins des utilisateurs.

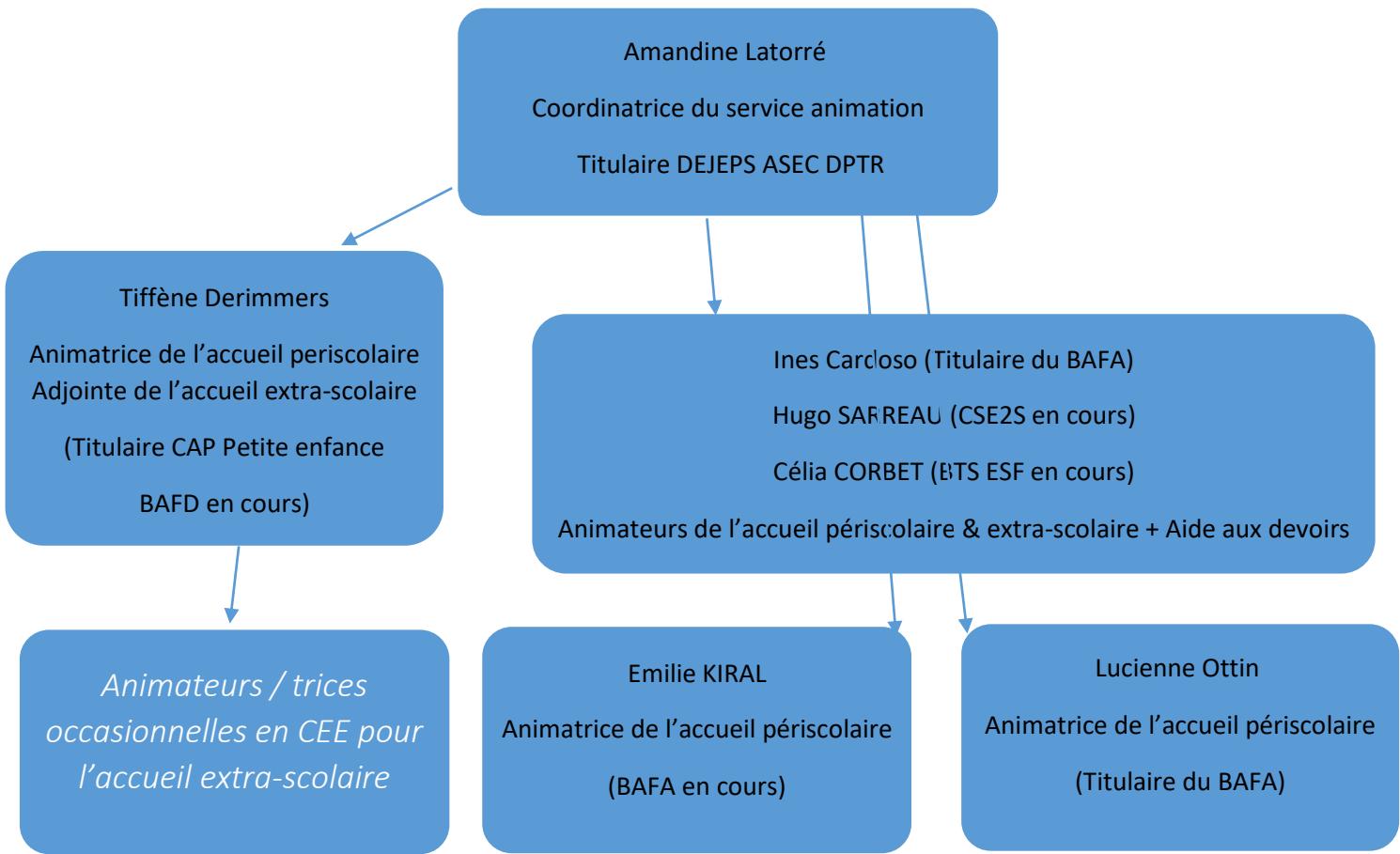
## ➤ Objectifs généraux :

- Proposer aux enfants un lieu d'accueil convivial
- Permettre la socialisation des enfants
- Encourager et valoriser l'enfant qui est en pleine évolution et construction
- Développer l'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en collectivité. L'enfant est acteur de ses loisirs, agit sur son environnement et prend en compte la richesse des différences.
- Développer l'autonomie afin d'acquérir une indépendance future : « Aide-moi à faire seul ».
- Permettre l'expérimentation de nouvelles situations, activités de loisirs. Le jeu est source d'épanouissement et d'échanges. Limiter toute attitude consumériste. Laisser la place au rêve, au droit de ne rien faire.

## ➤ Objectifs opérationnels :

<b>Convivialité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Aménagement de l'espace</li><li>- Temps d'échange avec la famille</li><li>- Décoration des lieux enfantine au gré des fêtes et saisons</li><li>- Fête des anniversaires</li></ul>
<b>Socialisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Initiation aux jeux de société</li><li>- Découverte de jeux sportifs de coopération</li><li>- Activités manuelles pour fabriquer des œuvres collectives</li></ul>
<b>Encouragement / Valorisation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- adapter les activités aux différents âges des enfants pour éviter la mise en échec ou l'ennui</li><li>- Valoriser l'entraide des plus grands envers les plus petits sur les temps de vie quotidienne (habillage, déplacements en rang, aux repas...)</li><li>- Afficher et exposer les créations des enfants</li></ul>
<b>Citoyenneté</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Etablir ensemble les règles de vie en collectivité</li><li>- Permettre à l'enfant de proposer des activités</li><li>- Permettre à l'enfant de choisir entre plusieurs activités</li><li>- Proposer des activités de sensibilisation au respect de l'autre et au respect de l'environnement</li></ul>
<b>Autonomie</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Montrer à l'enfant et l'aider à réaliser ce qui lui est encore difficile</li><li>- Laisser à l'enfant le temps de faire par lui-même</li><li>- Adapter le mobilier et les activités à la taille et à l'âge des enfants</li><li>- Permettre à l'enfant d'essayer, de se tromper, de recommencer</li></ul>
<b>Expérimentation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer des activités, des jeux nouveaux et variés</li><li>- Travailler sur des projets d'animation sur le long terme avec des séances permettant une certaine continuité</li><li>- Favoriser les sorties et intervenants extérieurs qui permettront à l'enfant de sortir de son quotidien, d'acquérir des connaissances, de se poser des questions sur le monde qui l'entoure</li><li>- Eveiller la curiosité de l'enfant</li></ul>

## ➤ L'équipe d'encadrement :



Un à deux animateurs/trices en contrat d'engagement éducatif (CEE), viennent renforcer l'équipe pendant les vacances scolaires. Nous veillons à ce que les normes en vigueur en matière de taux d'encadrement soient respectées. Concernant l'accueil périscolaire, le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans. En accueil extra-scolaire, le taux d'encadrement est d'1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans. 50% de l'équipe doit être diplômée. 20% de l'équipe peut ne pas être diplômée.

### Les missions et tâches de l'équipe d'animation :

- Assurer la sécurité physique et affective des enfants
- Encadrer un groupe d'enfants
- Proposer des activités ludiques, de découverte, sportives, manuelles et d'expression aux enfants
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et le faire vivre sur le terrain
- Participer au projet d'activités : planifier, organiser et évaluer les activités mises en place
- Appliquer et contrôler les règles de sécurité et d'hygiène relatives à la vie en collectivité
- Assurer l'organisation matérielle et alimentaire
- Maîtriser les méthodes et les outils pédagogiques d'animation

### **Les missions de direction :**

- management de l'équipe, gestion des plannings et des absences
- élaboration et mise en œuvre du projet éducatif sur le terrain
- relation avec les familles (accueil, inscription, médiation...)
- gestion administrative et budgétaire : édition des feuilles de présence, facturation, gestion des impayés.
- commande en matériel pédagogique
- obligations vis-à-vis de la réglementation : dossiers des enfants à jour, lien avec la SDJES...
- développer le partenariat avec les structures locales : inter-centres avec les centres de loisirs de la MJCI le Clarines, de Taninges, Mieussy et Marignier, le centre social le Nid... et avec les associations de la commune : ludothèque, association des parents d'élèves... ou les services de la mairie : bibliothèque, foyer des jeunes...

### **➤ Les horaires**

En temps périscolaire :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h à 8h30 et de 16h30 à 18h30

Mercredi de 7h à 18h30 avec 5 formules au choix : matin / matin + repas / après-midi / après-midi + repas / journée avec repas

En vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 7h à 18h30 : inscription à la journée avec le repas

L'accueil de loisirs est fermé une semaine pendant les vacances de Noël et 3 semaines en août.

### **➤ Une journée type (mercredis & vacances)**

7h : Arrivées échelonnées / accueil / jeux calmes : jeux de société, dessin, jeux d'imitation

9h : rassemblement des enfants / petit temps d'échanges / présentation de la journée

9h30 : Activités au choix : manuelle ou sportive ou d'expression

11h : rangement des activités / Jeux « libres »

11h30 : passage aux WC et lavage de mains / départ pour le Nid

12h : repas au Nid

13h : départ du Nid

13h30 : retour au Clos Ruphy / Temps calme pour les plus de 5 ans / sieste pour les 3/4 ans.

14h30 : Activités au choix : manuelle ou sportive ou d'expression

16h : Rangement des activités / goûter

16h30 : Temps d'échanges : retours sur la journée / Départs échelonnés / jeux « libres »

18h30 : Fermeture

### ➤ **Les déplacements**

En temps d'accueil périscolaire, les maternels sont amenés le matin et récupérés le soir auprès des enseignants dans leurs classes. Les animateurs sont vigilants à garder les enfants groupés. Les primaires sont déposés le matin et récupérés le soir dans la cour de l'école.

Pour faciliter le repérage des enfants nous fournissons un gilet fluorescent aux enfants. Les enseignants ont la liste des enfants inscrits à l'accueil périscolaire et demandent aux enfants de s'équiper de leurs gilets avant la sortie de la classe.

Le mercredi et pendant les vacances, les enfants mangent au centre le Nid. Quand la météo nous le permet, nous nous y rendons à pied, soit environ 15min de marche. Cela permet aux enfants de prendre l'air et de leur transmettre le goût de l'effort. Nous leur expliquons qu'il faut essayer de ne pas recourir systématiquement aux véhicules motorisés pour nos petits déplacements. C'est meilleur pour notre planète et notre forme physique. En cas de pluie nous faisons plusieurs navettes avec le minibus 9 places de la commune.

Pour les sorties, en fonction des effectifs et de la distance géographique, nous utilisons le minibus communal ou nous faisons appel à une société de car.

### ➤ **La responsabilité**

Les enfants conduits par un adulte uniquement, sont sous la responsabilité de l'accueil périscolaire. A son départ, l'enfant est confié aux personnes dont les noms/prénoms sont précisés sur la fiche de renseignement. Les parents peuvent autoriser leurs enfants de plus de 6 ans à quitter l'accueil périscolaire seuls. Nous leur demandons une autorisation écrite.

### ➤ **L'hygiène et l'alimentation**

Nous accordons une attention particulière au lavage des mains à l'arrivée à l'accueil périscolaire, avant et après le repas et le goûter, après le passage aux toilettes et après chaque activité extérieure.

Les goûters proposés sont variés et équilibrés, composés en alternance d'un produit laitier, fruits, produits céréaliers. Ils sont établis en fonction du menu de la cantine. Nous privilégions les aliments sains, locaux, aux circuits courts comme le pain avec de la confiture ou du chocolat. Nous tentons de limiter les goûters aux emballages individuels. C'est Lucienne qui est chargée des courses 1 fois tous les 15 jours environ. Elle a carte blanche sur le choix des goûters. Son expérience lui permet de toujours respecter le budget alloué qui est d'environ 0.50€ par goûter.

Pour le repas du mercredi et pendant les vacances, les enfants mangent au centre le Nid. Les repas sont cuisinés par un cuisinier sur place. Les enfants apprécient les menus proposés, composés d'une

entrée, un plat et un dessert. La plupart du temps le plat est composé d'un apport en protéine (viande, œuf ou poisson), d'un féculent et/ou d'un légume. Une petite sauce accompagne régulièrement les préparations.

Nous demandons aux enfants de goûter à tout. Nous essayons de leur servir des petites quantités quand ils pensent ne pas aimer ou qu'ils ne connaissent pas. Nous les resservons volontiers lorsqu'ils ont bien aimé. Nous les sensibilisons énormément au gaspillage alimentaire.

Les animateurs servent les enfants à l'assiette et s'installent avec eux pour manger. C'est un vrai temps convivial, d'échanges et de partage où la discussion s'invite pour mieux apprendre à les connaître et évaluer avec eux comment s'est passé la matinée.

Nous mangeons à des tables de 6. Les plus petits mangent aux tables des adultes. Les plus grands sont souvent en autonomie. Nous demandons aux enfants de nous aider au débarrassage et les sensibilisons pour laisser la salle à manger le moins sale possible.

Il n'y a pas de petit déjeuner proposé le matin par l'accueil périscolaire mais pour les enfants qui n'ont pas pris le temps de déjeuner chez eux, nous laissons la possibilité aux parents de laisser un gâteau à leurs enfants à prendre durant le temps d'accueil du matin.

Le protocole sanitaire exigé par la SDJES est appliqué dans la structure. Il évolue en fonction de la crise sanitaire : port du masque, limitation du brassage des groupes, désinfection des locaux... Nous suivons les recommandations sur <https://jeunes.gouv.fr>.

## ➤ L'entretien des locaux

Les locaux sont entretenus par les services de la mairie.

Les enfants retirent leurs chaussures et enfilent des chaussons fournis par leurs parents à leur arrivée au Clos Ruphy afin de préserver la propreté des locaux et de se sentir un peu comme à la maison.

L'équipe d'animation veille à respecter la propreté des lieux et à la faire respecter auprès des enfants. Nous nettoyons nos activités manuelles : peinture, découpages... Nous lavons les tables après le goûter et faisons notre vaisselle. Il est important de travailler dans le respect des uns des autres pour entretenir de bonnes relations avec les agents d'entretien. Nous incitons les enfants à nous aider lors du rangement et du nettoyage de nos activités.

## ➤ Les locaux et le matériel

Le Clos Ruphy se situe au 36 rue des écoles, dans un bâtiment proche de l'école primaire publique, commun à la bibliothèque. La capacité des locaux actuels est de 40 enfants maximum.

Nous disposons de 3 salles de jeux dans lesquelles nous avons des tables pour prendre le gouter, faire des activités manuelles, dessiner et faire des jeux de société.

La salle du fond est plus adaptée aux maternels de part son mobilier mais aussi pour ses nombreux jeux d'imitation mis à disposition des enfants : espaces « poupées », « bricolage » ... Les enfants ont la possibilité de jouer aux petites voitures, circuits de train, maison de poupées, légo, duplo, dinosaures...

Une armoire de jeux de société est en libre accès. Des étagères de rangement nous permettent d'entreposer tout notre matériel : colle, peinture, feuilles, crayons...

Dans la salle qui à l'étage du dessous, les enfants ont un baby-foot, du mobilier et des jeux adaptés aux plus grands, voire aux adolescents.

Nous avons une petite cuisine équipée d'un frigo, four, micro-ondes, plaques électriques, lave-vaisselle, lave-linge et sèche-linge. Nous y stockons nos goûters. L'accès aux enfants y est interdit.

Quand les enfants arrivent au Clos Ruphy, ils passent par les vestiaires pour se déchausser en cas de pluie et poser leurs sacs et vestes sur les porte-manteaux.

Les sanitaires sont composés de 2 WC pour maternels séparés par une cloisonnette, 2 WC indépendants pour les enfants (garçon et fille) et un WC pour personnes en situation de handicap que les adultes utilisent.

Un local de rangement nous permet de stocker les jeux extérieurs (ballons, échasses, cerceaux...) et de nous constituer une réserve de matériel de récupération.

Nous avons accès à la cour de l'école qui est en grande partie bitumée. Nous avons notre petit jardin entièrement clôturé avec 2 petites tables de pique-niques et une cabane.

Pendant les vacances, nous emmenons les enfants faire des activités sportives dans la salle de motricité de l'école publique, au citystade de la commune ou encore au gymnase lorsqu'il est libre.

## ➤ Les activités

Sur le temps d'accueil périscolaire les animateurs mettent à disposition des jeux de société, matériel de dessins, jeux d'imitation et ballons en extérieur aux enfants. Les animateurs veillent au bon déroulement des jeux tout en assurant l'arrivée ou le départ échelonné des parents. Il n'y a pas d'activité imposée.

Sur le temps du mercredi et des vacances scolaires, un programme d'activité est travaillé en équipe en amont et présenté aux familles à l'ouverture des inscriptions. Les activités n'ont aucune vocation compétitive. Elles se veulent ludiques, de découverte, d'initiation. Nous privilégions les activités manuelles à partir de matériaux recyclés. Nous adaptons nos activités au fil des saisons, des fêtes et événements de l'année. Nous demandons aux enfants d'au moins tester l'activité avant de refuser d'y participer. Bien souvent certains enfants préfèrent rester en « jeux libres » plutôt que de participer à l'activité. Puis une fois qu'ils ont essayé le jeu proposé, ils préfèrent continuer cette activité. De même pour les activités manuelles, souvent les enfants ont besoin d'un prototype en modèle pour susciter leur envie, pouvoir se projeter. Bien souvent nous laissons ce modèle inachevé afin de laisser libre cours à leur imagination pour la finalisation de la création. La fabrication de ce prototype permet également à l'animateur de vérifier la faisabilité de l'activité, évaluer sa difficulté, anticiper la durée et tout le matériel nécessaire à sa réalisation.

Concernant les activités sportives, nous proposons de grands classiques souvent appréciés par les enfants : balle au prisonnier, poule-renard-vipère, thèque, balle américaine... Et nous essayons de sortir de notre zone de confort en proposant des jeux nouveaux que les enfants n'ont pas l'habitude de pratiquer comme le tchouk ball, le kinball... qui sont des jeux de coopération intéressants pour l'esprit d'équipe et pour développer la motricité des enfants.

Nous sommes également très attachés à la découverte d'activité d'expression comme le théâtre, mais aussi aux expériences scientifiques souvent très appréciées par les artistes en herbe.

Pendant les vacances, à toutes les saisons, nous souhaitons mettre en valeur l'environnement qui nous entoure, profiter des activités simples et non onéreuses : randonnée, baignade, luge, raquettes... donner le goût de l'effort et éveiller la curiosité de nos petits montagnards, ayant la chance de grandir en Haute-Savoie.

Le programme d'activités est une façon de valoriser le travail de recherche des animateurs et de mettre en avant leurs multiples compétences. C'est un bon moyen pour les enfants de se projeter dans leurs journées de loisirs et peut-être de mieux appréhender ce temps de vie en collectivité. C'est aussi un moyen pour les parents de s'intéresser aux activités que pratiquent leurs enfants et de trouver un support de communication au retour à la maison.

## ➤ **Le budget**

Un budget annuel est alloué au fonctionnement de l'accueil périscolaire et extra-scolaire. Il est étudié de façon à équilibrer les dépenses (salaires, alimentation, matériel pédagogique, logiciel informatique...) et les recettes (participation familles, subventions CAF, mairie...). Il est préparé avec le service comptabilité de la FOL74, puis validé par le conseil municipal en réunion de pilotage.

## ➤ **La communication**

Les informations générales sont transmises aux familles par mail. Des informations peuvent être affichées à l'entrée du Clos Ruphy.

Les informations individuelles sont transmises par l'équipe d'animation oralement aux familles concernées.

Tout sujet sensible (impayés, problèmes d'hygiène, comportement d'un enfant inadapté à la vie en collectivité...) fait l'objet d'une rencontre personnalisée dans le bureau de la direction.

Des réunions d'informations se déroulent avant la période intensive de l'été afin de pouvoir présenter l'équipe d'animation aux familles, le projet d'animation et le programme d'activités. Ce temps de réunion a pour objectif d'informer et de rassurer les parents et les enfants sur le fonctionnement du centre de loisirs.

Avant les vacances de Noël et à la fin de l'été, les parents sont invités à venir voir un spectacle préparé par les enfants et partager un gouter festif. Ces temps de convivialité ont pour objectifs de créer du lien entre les professionnels et les familles mais également entre les parents. Ils permettent la rencontre avec les autres, l'échange et la discussion pour mieux se connaître.

## ➤ **L'évaluation**

Régulièrement, la parole est donnée aux enfants pour qu'ils puissent exprimer leur ressenti sur l'activité ou la journée d'animation. Différents outils peuvent être utilisés pour permettre de varier

des moyens d'expressions et afin que tous puissent se sentir à l'aise avec cet exercice. Mur d'expression, bâton de la parole en petits groupes, jeu des émotions, photo-langage... sont autant de moyens différents auxquels nous avons recours.

Une réunion périodique entre chaque vacance scolaire est organisée avec l'équipe d'animation pour évoquer les difficultés que chacun peut rencontrer.

Un comité de pilotage réunit une fois par an des représentants de la FOL, des élus communaux, et la coordinatrice du service animation afin d'évaluer le fonctionnement du service.

Des formations peuvent être proposées à l'équipe en fonction des envies et des besoins recensés comme l'accueil des enfants porteurs de handicap ou autre.